

Le travailleur agricole, un travailleur comme les autres ?

Le travailleur agricole, figure peu étudiée en droit social, est-il un travailleur comme les autres ? Pour répondre à cette question, trois angles ont été retenus afin d'interroger les rapprochements et les différences entre ce dernier et les travailleurs de l'industrie et du commerce. Le premier est celui des migrations internationales sans lesquelles l'économie agricole ne fonctionnerait pas. D'autres secteurs de l'économie ayant des difficultés de recrutement de main-d'œuvre, notamment en raison des conditions de travail, sont confrontés à une même dépendance à l'égard des travailleurs migrants. Ainsi, la première demi-journée sera consacrée aux migrants travaillant dans le secteur agricole. Cette question sera abordée tant du point de vue du droit international que du droit comparé, mais elle fera également l'objet d'une contextualisation grâce à une approche démographique.

Le statut des salariés du secteur agricole connaît aujourd'hui une profonde évolution, ce sera le deuxième angle d'approche. Il s'agira de dresser un état des lieux de ces évolutions dans le droit du travail et le droit de la sécurité sociale. S'agissant du droit du travail, le statut du salarié agricole trouve ses sources tant dans le droit du travail que dans le code rural et de la pêche maritime. En outre un ensemble de problématiques propres sont abordées dans les conventions collectives. Que reste-t-il de ces singularités à l'heure où s'affirme un mouvement de rapprochement dudit statut vers le droit commun ? Les droits des salariés en matière de sécurité sociale sont également en partie spécifiques. La protection sociale qui a été un des éléments de structuration du droit social et des relations professionnelles dans le secteur agricole connaît d'importantes évolutions le rapprochant du régime général. A la suite de ce premier état des lieux, une table ronde rendra compte du processus de restructuration des branches professionnelles dans le secteur agricole. En dépit de ce processus, le dialogue social demeure dans l'agriculture très décentralisé. Les bouleversements de la restructuration des branches aura inmanquablement des effets importants sur les relations professionnelles ainsi que sur la structuration des acteurs, y compris au niveau régional.

Le troisième angle abordera la difficile question de la santé au travail des travailleurs agricoles. Dans le débat public, la question agricole est devenue indissociable de celle de l'impact des pratiques agricoles sur la santé et l'environnement. Aussi, sera présenté le contentieux qui s'est développé en France en matière d'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides. Il s'agira de s'interroger sur les conditions d'émergence de ce contentieux et sur la preuve du lien entre exposition et pathologie. Comment le juge peut-il se saisir d'une démonstration scientifique qui comporte une part d'incertitude et qui met en cause des intérêts humains, sociétaux et économiques considérables ? Enfin, dans le cadre d'une conférence conclusive, l'exposition aux pesticides sera abordée à travers le glissement qui s'opère, entre un problème d'abord posé en termes de santé au travail et qui, très rapidement, nécessite d'être pensé comme un enjeu environnemental et de santé publique. Les travailleurs agricoles ne sont pas les seules victimes et les décideurs politiques doivent aussi prendre en compte la sécurité des habitants et des consommateurs...



Lieu du colloque
Pôle Juridique et Judiciaire de l'Université de Bordeaux
35 place Pey-Berland
33000 Bordeaux - France



COMPTRESEC
Centre de droit comparé du travail
et de la sécurité sociale

Université
de BORDEAUX



Rencontres d'automne de
l'AFDT

BORDEAUX

27 - 28 septembre
2019



**Le travailleur
agricole,
un travailleur
comme les
autres ?**



Informations
et inscription :

<https://afdt2019.sciencesconf.org/>



COMPTRESEC
Centre de droit comparé du travail
et de la sécurité sociale

Université
de BORDEAUX



Vendredi 27 septembre 2019

8.30 - 9.00 Accueil des participants

9.00 - 9.20 **Allocution d'ouverture**
Isabelle Daugareilh (DR CNRS), **Phillipe Martin** (DR CNRS), Comptrasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux
Pascal Lokiec, Professeur, Université Paris I Sorbonne, Président de l'AFDT

Session 1 Migrations internationales et travailleurs agricoles

9.20 -10.30 **Données et perspectives internationales sur le travail agricole**
> **Présidence : Martine Le Friant**, Professeure, Avignon Université, Présidente honoraire de l'AFDT

Travail agricole et droit international du travail

Elisenda Estruch Puertas*, Economiste, Bureau international du Travail

Travailleurs agricoles et immigration : quelques éléments économiques et démographiques

Matthieu Solignac, Démographe-économiste, Maître de conférences, Comptrasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux

Débat

10.30 -11.00 Pause

11.00 -12.30 **Les travailleurs migrants agricoles**
> **Présidence : Cyril Cosme**, Président du Bureau France de l'OIT

Le salariat agricole au Québec et le droit du travail : le cas des travailleurs agricoles migrants

Dalia Gesualdi Fecteau, Juriste, Professeure, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal, CRIMT

Le droit des travailleurs migrants agricoles

Nathalie Ferré, Juriste, Professeure, IRIS, Université Paris 13

Débat

12.30 -14.00 Déjeuner sur place

Session 2 Le statut du travailleur agricole

14.00 -15.45 **Le travail salarié agricole, entre droit commun et droit spécial**
> **Présidence : Ronan Raffray**, Professeur, Irdap, Université de Bordeaux

Le travailleur agricole au Japon est-il un travailleur comme les autres ?

Masahiko Iwamura, Juriste, Professeur émérite de l'Université de Tokyo Président de La Commission Central des relations de travail

Le droit des travailleurs agricoles

Philippe Aurillac, Directeur adjoint du travail, DIRECCTE, Nouvelle-Aquitaine

La protection sociale des travailleurs agricoles

Maryse Badel, Juriste, Professeure, Comptrasec, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux

Débat

15.45 -16.15 Pause

*(sous réserve)

16.15 - 18.00 **Table ronde : La restructuration des branches professionnelles du secteur agricole**

Jean-Luc Bindel, Membre du bureau fédéral, Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

Jean-Paul Dumont, Premier Vice Président Délégué, Chargé des Affaires sociales jusqu'en 2017 pour la FNEDT

Morgan Oyaux, Directeur des affaires sociales, FNSEA

Jean-Olivier Serra, Chef de Bureau de la Réglementation du Travail et du Dialogue Social (BRTDS), Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Franck Tivierge, Secrétaire national Fédération générale agroalimentaire CFDT

Samedi 28 septembre 2019

Session 3 Expositions aux pesticides et santé au travail

9.00 - 10.10 **Les conditions d'émergence du contentieux des pesticides**
> **Présidence : Françoise Champeaux**, Rédactrice en chef de la Semaine sociale Lamy

Annie Thébaud-Mony, Sociologue, DR Inserm, IRIS, Université Paris 13 - EHESS
François Lafforgue, Avocat, Défenseur de Pierre François dans l'affaire Monsanto

Débat

10.10 - 10.30 Pause

10.30 - 12.00 **La preuve des expositions et de leur impact sur la santé**
> **Présidence : Alain Garrigou**, Professeur d'ergonomie, Epicène U-1219, Université de Bordeaux

L'établissement des données scientifiques en santé publique

Pascal Marichalar, Sociologue, Chargé de recherches au CNRS, IRIS - EHESS

Le traitement des données scientifiques par le juge

Marthe Lucas, Juriste, Maître de Conférences, IMBE-CNRS-IRD, Avignon Université

Débat

Les capacités des travailleurs agricoles à dire leur exposition aux pesticides : des situations inégales ? (Présentation d'un programme de recherche)
Jacqueline Candau et **Ludovic Ginelli**, Sociologues, Irstea-Bordeaux

12.00 - 12.30 **Conférence conclusive**

Agriculture et développement durable - un éléphant dans un magasin de porcelaine

Peter Poschen, Professeur, Université de Freiburg, ancien directeur du Département Entreprise de l'OIT et du Bureau pour le Brésil

12.30 **Fin des travaux**